

Etat des licenciés
31/12/2010

Rhône **4 040**
Ligue Rhône-Alpes 12 332

licenciés 31/12/2010

(par rapport au 30/06/2009)

CP Saint Priest (total) +21
Pays d'Ozon TT (trad.) +13
ALAP Villeurbanne (trad.)+10

Meilleures progressions
Décembre

Filles



Sylvie MIQUEL
+52.25
(CS Charcot)

Garçons



François-Xavier THIOILLIERE
+73
(Saint Genis Laval TT)

Directrice de la publication

Karine GIROD
k.girod@crtt69.org
Rédaction
K. Girod
accueil@crtt69.org

Comité du Rhône
de Tennis de Table

Siren 334 129 822 000 30
47, rue des Etats-Unis
69800 Saint Priest
tél. 04 78 58 05 38
fax 04 78 72 31 01
accueil@crtt69.org
<http://www.crtt69.org>

EDITO

La phase s'est terminée avec les traditionnels classements de poules en championnats par équipes, les barrages de divisions régionales.

Au niveau national, il s'agit également d'un temps fort avec la tenue de l'Assemblée Générale de la FFTT.

Les fêtes de fin d'année sont guère de tout repos : certains auront guère festoyé, et notamment les meilleurs jeunes du département occupés par le stages Elite de la Ligue et de Comité

Nous espérons que chacun en aura bien profité!

Au sommaire ...

AG FFTT
Résultats CF tour 2
Saisie de résultats
Passages de grade
TT Dirigeants
Colloques du CDOS

ASSEMBLEE GENERALE FFTT

Une AG historique

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis de Table comportait cette année un sujet inhabituel soumis au vote des délégués : la création d'une société marketing.

Une société marketing, pourquoi ?

La F.F.T.T., malgré ses nombreux atouts et ses résultats sportifs actuels, ne bénéficie que de très peu de partenariats privés. Qui plus est, ces partenariats sont souvent issus de sociétés en rapport direct avec son activité, donc plus facilement abordables.

Une société marketing, comment ?

Un célèbre cabinet d'audit a présenté lors de l'AG un résumé de ses travaux.

L'étude des structures marketing d'autres instances pongistes notoires (ITTF, ETTU, Fédération Allemande...) ont permis de découvrir des modèles de structure et de comprendre le choix fédéral français.

Une société marketing, un vote mitigé ...

Les principales craintes des délégués se sont situées au niveau du choix de la création d'une structure indépendante, qui échapperait alors à l'autorité directe des délégués, mais également au niveau du risque financier lié notamment à l'embauche d'un commercial. Malgré ces craintes, la création de la société marketing a été approuvée à la majorité, d'une courte tête.

Nous ne pouvons que souhaiter une longue vie à cette société qui, nous l'espérons, suivra la réussite de ses aînées et permettra ainsi à la F.F.T.T. d'être moins dépendante des ressources publiques et des aléas du nombre de licenciés.



Alain DUBOIS, président de la FFTT



Sarah BERGE



Corentin BERT au service

CRITERIUM FEDERAL
Rhodaniens et podiums

Le tour 2 des 4 & 5 décembre 2010 aura été profilique pour le plus haut niveau de cette compétition individuelle prestigieuse :

Nationale 1 Dames - Dinan (22)

- 15 ans Julie KUY (AL Croix-Rousse)
Finaliste
- 18 ans Sarah BERGE (Tassin CP)
Vainqueur
- 21 ans Sarah BERGE (Tassin CP)
Vainqueur

Nationale 1 Messieurs - Ceyrat (63)

- 13 ans Corentin BERT (AL Croix-Rousse)
Finaliste
- 18 ans Benjamin GABET (Pays d'Ozon TT)
1/2 finaliste

Dates à retenir
Janvier

- 15 Assemblée Générale Extra-ordinaire
- 15 Finales par classement à Montanay
- 22 Champ. par équipes
- 23 Tour 1+ Eqp Jeunes T3
- 30 Interclubs

Nos partenaires



CastanoSport.com

Comité du Rhône de Tennis de Table

Siren 334 129 822 000 30
47, rue des Etats-Unis
69800 Saint Priest
tél. 04 78 58 05 38
fax 04 78 72 31 01
accueil@crtt69.org
<http://www.crtt69.org>

CLUBS

Passage de grade avec le Comité

Comme à chaque fin de phase, les techniciens du Comité se rendent gratuitement dans les clubs pour faire passer les grades de la méthode française.

Etape importante dans la carrière du jeune pongiste, c'est un moment de convivialité qui réunit les dirigeants, enfants et parents. Cerise sur le gâteau, la remise des diplômes permet également d'inviter les élus des différentes collec-



Diplômés d'Ecully TT accompagnés des élus

tivités publiques qui pourront ainsi voir l'action du club.

Ce samedi 18 décembre 2010, Christian VIGNALS, Conseiller Technique Départemental, intervenait dans 2 clubs pour effectuer les passages de grade : à Ecully le matin, puis à Amplepuis l'après-midi.



Diplômés d'Amplepuis et Cours-la-Ville réunis

CLUBS

Saisie des feuilles de rencontre

Les clubs doivent saisir le score de leur rencontre par équipes. Aujourd'hui, grâce à SPIDWEB, ils peuvent même saisir le détail de leurs rencontres. Pas besoin de demander une quelconque autorisation : c'est une fonctionnalité désormais incluse dans les droits des clubs. Ceci est vrai pour les divisions départementales et régionales.

L'avantage est considérable. Ceci réduit le délai de saisie et permet aux joueurs de disposer d'un classement à jour plus rapidement.

Et tout le monde sait bien à quel point ceci intéresse les joueurs!

L'obligation d'envoyer la feuille de rencontre au Comité subsiste puisqu'elle seule fait foi en cas de litige.

Le secrétariat du Comité se tient à votre disposition en cas de difficulté de saisie.

DIRIGEANTS

Outil TT Dirigeants

La F.F.T.T. a dévoilé lors de son AG un outil en gestation depuis de nombreux mois : TT Dirigeants.

Comme son nom l'indique, il a vocation à recenser toutes les informations utiles aux dirigeants de nos instances pongistes.

Les thématiques sont donc sans surprise :

- Ressources humaines;
- Gestion sportive;
- Gestion administrative;
- Développement des publics;
- Développement des clubs.

Actualités

Les principales modifications sociales pour 2011 :

- CNS : L'annuaire 51 prévoit une augmentation du SMC à compter du 01/01/2011 (voir document ci-joint). Cette augmentation ne concerne que le personnel dont le salaire est équivalent au SMC, il ne concerne pas les salariés dont le salaire est supérieur au SMC. Pour chacun des groupes, la rémunération minimale est la suivante :

Groupe	Salaires minimum
1	1381,90 €
2	1421,31 €
3	1544,25 €
4	1638,53 €
5	1835,18 €
6	2299,51 €

- Le SMC passe à compter du 1er janvier à 9 € / heure soit 1365,03 € par mois. Ceci implique également un changement de paramètre dans le cadre de la réduction Fillon.
- Le plafond de la sécurité sociale s'élève à compter du 1er janvier 2011 à 2 946 €.
- Les cotisations chômage, pour les salaires versés à compter du 01/01/2011, ne seront plus à régler à l'ASSEDEC mais à l'URSSAF.
- Le mode de calcul de la réduction Fillon devrait changer mais je n'ai pas plus d'information à ce jour (nous sommes dans l'attente du décret précisant les modalités de calcul).

Je ne manquerai pas de vous communiquer toutes informations complémentaires.

Cordialement
Adrien Doda

PS : Je profite de ce message pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

<http://www.fftt.com/ttdirigeants>

CDOS

Dates des colloques 2011

Le Comité Départemental Olympique et Sportif met en place des colloques auxquels tous les diri-

- geants sont invités :
- Jeudi 24 Février 2011
- Jeudi 21 Avril 2011.

Nous relaierons l'information ainsi que le programme de ces colloques.